



## PROCES-VERBAL

# BUREAU DU CONSEIL FEDERAL

(CENTRE TECHNIQUE NATIONAL F.SASTRE  
DE CLAIREFONTAINE)

---

**Réunion du :** Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009  
**à :** 18 h

---

**Présidence :** Jean-Pierre ESCALETTES

---

**Présents :** MM. Christian TEINTURIER, Jacques LEGER, Henri MONTEIL,

---

**Assistent à la séance :** MM. Jacques LAMBERT, Jean-Pierre HUGUES, Jean-Louis VALENTIN, Jean LAPEYRE,

**Excusés :** MM. Frédéric THIRIEZ, Fernand DUCHAUSSOY, Noël LE GRAËT, Gervais MARTEL, Bernard DESUMER,

---

### ➤ I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

---

- Soutien du CNOSF à la candidature de la France à l'organisation de l'Euro 2016

Le Bureau prend acte de la lettre par laquelle M. Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF, apporte l'entier soutien du sport français à la candidature de la FFF à l'organisation de l'UEFA Euro 2016 et lui adresse ses chaleureux remerciements.

- Ouverture de l'opération « Respect tous terrains » par la Fondation du Football

Le Président fait le compte-rendu des trois réunions qui se sont déroulées au siège de la FFF. Il met l'accent sur l'ouverture d'esprit manifestée par l'ensemble des participants présents qui se sont efforcés de promouvoir les actions réalisées par leurs clubs respectifs.

- Ouverture des Jeux de la Francophonie à Beyrouth

M. Jean-Pierre ESCALETTES rend compte de la participation de Fernand DUCHAUSSOY à l'ouverture de cette manifestation.

- Commission du Sport Pro du CNOSF

Le Président informe le Bureau qu'il prendra part aux travaux de cette commission, avec comme suppléant Jean-Louis VALENTIN.

## ➤ II. INFORMATIONS INTERNATIONALES

---

### F.I.F.A.

- Football For Hope Festival 2010

Le Bureau, ayant pris connaissance de la demande formulée par la FIFA, regrette de ne pouvoir s'associer au financement de cet événement, dès lors qu'elle a été tenue totalement à l'écart du choix de la délégation qui représentera notre pays.

### U.E.F.A.

- Match – 19 ans Angleterre /France du 30 juillet 2009

Le Bureau prend connaissance des sanctions prononcées par l'instance disciplinaire de l'UEFA à l'encontre de l'entraîneur et de trois joueurs de notre sélection nationale. L'UEFA pointe tout particulièrement l'attitude inadmissible de l'entraîneur durant le match, incompatible avec les responsabilités d'un éducateur. Le Bureau charge son Président et le Directeur Technique National de donner à cette affaire les suites appropriées.

## ➤ III. LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

---

- Augmentation de la taxe Buffet

Le Bureau prend connaissance du courrier du Président de la LFP aux clubs de L1 et de L2 sur l'intention du Ministère des Sports de proposer une augmentation de la taxe BUFFET de 0,5 %, aux fins de boucler le budget de l'Agence française de lutte contre le dopage. Comme Frédéric THIRIEZ, le Bureau ne peut admettre que seul le football soit mis à contribution pour financer la charge des contrôles anti-dopage dans l'ensemble du sport national.

## ➤ V. QUESTIONS D'ACTUALITE

---

- Décision de l'Autorité de la Concurrence

Le Président et le Directeur Général informent le Bureau de la sanction prononcée par l'Autorité de la Concurrence à l'encontre de la FFF au terme d'une procédure qui durait depuis 8 ans. Ils indiquent que cette question sera abordée lors de la réunion du Conseil Fédéral du 2 octobre 2009.

- Limite d'âge des arbitres

Le Bureau prend connaissance de la réponse préparée par la Direction des affaires juridiques de la FFF à la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE).

## ➤ VI. QUESTIONS DIVERSES

---

- Honorariat

Le Bureau,  
Conformément à l'article 50 du Règlement Intérieur de la D.N.A,  
Souscrit à la proposition du Conseil Supérieur de l'Arbitrage de conférer l'honorariat, en raison des services rendus au cours des missions qu'ils ont remplies, à MM. Stéphane MOULIN et Thierry AURIAC (ex arbitres fédéraux)

- Assemblée Fédérale d'Eté de 2012

En raison des dates de la phase finale de l'Euro 2012 (9 juin-1<sup>er</sup> juillet), le Bureau fixe au samedi 26 mai 2012 la date de l'Assemblée Fédérale d'été organisée par la Ligue régionale d'Aquitaine.

- Assemblée Fédérale d'Eté de 2013

Le Bureau,  
Sur proposition d'Henri MONTEIL, Secrétaire Général,  
Valide la désignation de la Ligue régionale de Bretagne pour accueillir l'Assemblée Fédérale d'Eté de 2013.

Le Secrétaire Général,  
Henri MONTEIL